

These programs are now bearing fruit. During the first half of 1983 the Canadian economy grew at an annual rate of 7½ percent. Housing starts, industrial production and capacity utilization are all up significantly. Employment levels have rebounded, and the number of people employed has grown at an average rate of 31,000 per month since last November.

Many groups in our society were cruelly affected by high interest rates during the past three and a half years. The Government took extensive action to provide relief to those groups particularly hard hit.

It responded to the plight of homeowners facing high mortgage costs. Grants of up to \$3,000 were made available to homeowners whose mortgage renewals brought their mortgage costs above 30 percent of their gross income. In addition, grants of \$3,000 each were extended to first-time home buyers and to purchasers of new houses. The Canadian Home Renovation Plan provided assistance to homeowners undertaking home repairs.

Parallel measures were introduced to help renters. The Canada Rental Support Plan was put forward to ease tight rental housing markets by providing interest-free loans toward the construction of new rental units.

Special measures were enacted to ease the burden of farmers, fishermen and small businessmen. The ceilings for loans under the Small Business Loans Act and Farm Improvement Loans Act were raised to \$100,000; for the Fisheries Improvements Loans Act to \$150,000; and for the Farm Credit Corporation to \$350,000. The total funding available under the Small Business Loans program was almost doubled, to 1.5 billion dollars, and a Small Business Investment Grant program was initiated to reduce costs on borrowing undertaken by small businessmen, farmers and fishermen. The Special Farm Financial Assistance Program provided an interest rebate of four percent on loans extended through the Farm Credit Corporation.

The Government's actions to deal with inflation, unemployment and high interest rates were accompanied by a program to respond to the challenges of the 1980s in a bold and creative manner. That program, outlined in the 1980 Speech from the Throne, had five principal goals:

- to respond to individual needs by promoting greater security for the elderly, expanded opportunities for the young, and equality for women;
- to achieve security of energy supply at a fair price for all Canadians;
- to promote national economic development in a way that would provide jobs, stimulate growth, build upon regional

Ces programmes produisent maintenant leurs effets. Au cours des six premiers mois de 1983, la croissance de l'économie canadienne a atteint un taux annuel de 7,5%. Les mises en chantier de maisons, la production industrielle et l'utilisation de la capacité de production sont toutes nettement à la hausse. Les niveaux d'emploi ont remonté et le nombre des personnes actives a augmenté de 31 000 par mois, en moyenne, depuis novembre 1982.

De nombreux groupes de Canadiens ont été sérieusement éprouvés par la hausse des taux d'intérêt au cours des trois dernières années et demie. Le gouvernement a donc pris un ensemble de mesures pour soulager les plus durement touchés parmi eux.

Ainsi, il est intervenu en faveur des propriétaires de maison aux prises avec la montée des coûts hypothécaires. Il a offert des subventions pouvant aller jusqu'à \$3,000 à ceux qui, en renouvelant leur hypothèque, auraient dû assumer des coûts dépassant 30% de leur revenu brut. Il a en outre octroyé des subventions de \$3,000 aux acheteurs d'une première maison ou d'une maison neuve. Et le Programme canadien de rénovation des maisons lui a permis d'aider les propriétaires désireux d'entreprendre des travaux de cette nature.

Des initiatives parallèles ont été prises pour venir en aide aux locataires. Ainsi, le Régime canadien de construction de logements locatifs, mis en place pour décongestionner les marchés, prévoyait des prêts sans intérêt pour la construction de tels logements.

Des mesures spéciales ont permis d'alléger le fardeau des agriculteurs, des pêcheurs et des propriétaires de petites entreprises. La limite des prêts consentis en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises et de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles a été portée à \$100,000, celle des prêts accordés en vertu de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche à \$150,000, et celle des fonds offerts par la Société du crédit agricole à \$350,000. Le montant total des crédits disponibles dans le cadre du Programme de prêts aux petites entreprises a presque doublé, passant à 1,5 milliard de dollars. Un programme de subventions à l'investissement des petites entreprises a été institué pour réduire le coût en intérêt des emprunts contractés par les petits entrepreneurs, les agriculteurs et les pêcheurs. Enfin, grâce au Programme spécial d'aide financière aux agriculteurs, ceux-ci ont pu bénéficier d'une remise d'intérêt de 4% sur les prêts obtenus de la Société du crédit agricole.

Parallèlement à ces diverses initiatives destinées à combattre l'inflation, le chômage et la montée des taux d'intérêt, le gouvernement a mis en œuvre un programme pour relever avec énergie et imagination les défis des années 80. Ce programme, annoncé dans le discours du trône de 1980, comportait cinq grands objectifs:

- répondre aux besoins individuels des Canadiens en offrant une plus grande sécurité aux personnes âgées, des possibilités accrues aux jeunes et une situation d'égalité aux femmes;
- garantir la sécurité de nos approvisionnements en énergie à un prix équitable pour tous;
- promouvoir le développement économique du pays de manière à créer des emplois, stimuler la croissance, mettre